

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HAVELOCK
SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} JUIN 2026**

**PROVINCE OF QUEBEC
MUNICIPALITY OF THE TOWNSHIP OF HAVELOCK
REGULAR MEETING HELD ON JUNE 1ST, 2026**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue le lundi 1^{er} juin 2026 à 19h30 à la salle du Conseil de l'Hôtel de ville de la Municipalité du Canton de Havelock, situé au 481 route 203 à Havelock QC.

La présente séance est enregistrée.

MINUTES of the regular meeting of the Municipal Council held on Monday, June 1st, 2026, at 07:30 p.m. at the Town Hall of the Township of Havelock located at 481 route 203 Havelock QC, which meeting is recorded.

Sont présent(e)s à cette séance :
Are present at this meeting:

Mme Hélène Lavallée, mairesse/Mayor;
Mme Lori Sutton-Carroll, conseillère/Councillor n° 2;
M. Gregg Edwards, conseiller/Councillor n° 3;
Mme Vivianne Bleau, conseillère/Councillor n° 4;
M. Michael Allen, conseiller/Councillor n° 5;
Mme Chelsea Sutton, conseillère/Councillor n° 6.

Est- absent :

M. Thomas Daneau, conseiller/Councillor n° 1.

Mme Francine Crête, Directrice Générale et Greffière-Trésorière est également présente. Mrs. Francine Crête, General Director and Clerk-Treasurer is also present.

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Mme Hélène Lavallée, mairesse, agit en tant que présidente d'assemblée.

2026-06-108

Il est proposé par Chelsea Sutton
Appuyé par Lori Sutton-Carroll
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que la séance est ouverte.

ADOPTÉE

1- VERIFICATION OF QUORUM AND OPENING OF MEETING.

Ms. Hélène Lavallée, Mayor, acts as president of the meeting.

It is moved by Chelsea Sutton
Seconded by Lori Sutton-Carroll
And unanimously resolved by councillors present;

That the meeting is open.

ADOPTED

2026-06- 109 **2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**

Il est proposé par Gregg Edwards
Appuyé par Lori Sutton-Carroll
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE

2- READING AND ADOPTION OF THE AGENDA.

It is moved by Gregg Edwards
Seconded by Lori Sutton-Carroll
And unanimously resolved by the councillors present;

TO ADOPTE the agenda as tabled.

ADOPTED

PÉRIODE DE QUESTIONS/ QUESTION PERIOD.

Les citoyens présents sont invités à poser leur question. / Citizens present are invited to ask their questions.

3 -ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX / ADOPTION OF THE MINUTES

2026-06-110 **3A- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 4 MAI 2026.**

CONSIDÉRANT QUE les conseillers ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil tenue le 4 mai 2026;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

Il est proposé par Gregg Edwards
Appuyé par Lori Sutton-Carroll
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil tenue le 4 mai 2026 tel que soumis.

ADOPTÉE

3A- ADOPTION OF THE MINUTES OF THE REGULAR COUNCIL MEETING HELD ON MAY 4, 2026.

WHEREAS the members of Council have individually read the minutes of the regular Municipal Council meeting held on May 4, 2026;

WHEREAS Council members waive the reading of the minutes;

It is moved by Gregg Edwards
Seconded by Lori Carroll-Sutton
And unanimously resolved by the councillors present;

TO ADOPT the minutes of the regular Council meeting held on May 4, 2026, as submitted.

ADOPTED

4 - COMPTES PAYABLES

2026-06-111 4A- APPROBATION DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES EN DATE DU 1^{er} JUIN 2026.

CONSIDÉRANT QUE le Conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses à la directrice générale et greffière-trésorière et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre de la séance ordinaire du 4 mai 2026;

Total des paiements émis	39 069.77\$
Total des comptes à payer	29 820.00\$
Total des salaires - Élus	7 404,37\$
Total des salaires - Administration	7 652.18\$
Total	83 946.32\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Chelsea Sutton
Appuyé par Gregg Edwards
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'APPROUVER la liste des comptes à payer et d'en autoriser le paiement.

ADOPTÉE

4A- ADOPTION OF THE ACCOUNT PAID AND TO BE PAID – JUNE 1st, 2026.

WHEREAS Council acknowledges the list of accounts paid in accordance with the incompressible expenses, the delegation of authorization to the General Director and Clerk-Treasurer, and the authorization to pay accounts pertaining to decisions taken at the regular meeting of May 4, 2026.

Total payments issued	39 069.77\$
Total purchases payable	29 820.00\$
Total of salaries – Elected Officials	7 404,37\$
Total of salaries - Administration	7 652.18\$
Total	83 946.32\$

THEREFORE, it is moved by Chelsea Sutton
Seconded by Gregg Edwards
And unanimously resolved by the councillors present;

TO APPROVE the list of accounts payable and authorize payment.

ADOPTED

2026-06-112 4B SERVICE INCENDIE DU CANTON DE HEMMINGFORD – AUTORISATION DE PAIEMENT DU 1ER VERSEMENT 2026.

ATTENDU l'entente intermunicipale en sécurité incendie entre le Canton de Hemmingford et la Municipalité du Canton de Havelock;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Chelsea Sutton
Appuyé par Michael Allen
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'AUTORISER la Directrice Générale et Greffière-Trésorière à procéder au paiement du 1er versement de la quote-part 2026 au Canton de Hemmingford au montant de 25 000\$.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-220-00-953.

ADOPTÉE

4B- FIRE SERVICE DEPARTMENT OF THE TOWNSHIP OF HEMMINGFORD – AUTHORIZATION TO PAY THE FIRST INSTALLMENT OF 2026.

WHEREAS the intermunicipal fire safety agreement between the Township of Hemmingford and the Township of Havelock;

THEREFORE, it is moved by Chelsea Sutton

Seconded by Michael Allen

And unanimously resolved by the councillors present;

TO AUTHORIZE the General Director and Clerk-Treasurer to proceed with the payment of the 1st installment of the 2026 contribution to the Township of Hemmingford, in regards with the Fire Department Service, in the amount of \$25 000.00.

THAT this expense be charged to the budget item 02-220-00-953.

ADOPTED

5 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5A- DOSSIER GROUPE CHENAIL INC.

La mairesse mentionne qu'en date du 19 mai 2026, le Tribunal Administratif du Québec a rendu sa décision dans le dossier Groupe Chenail contre la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) partie intimée et le Canton de Havelock et autres parties mises en cause. Le tribunal a rejeté la requête introductive d'un recours de Groupe Chenail Inc. et confirme la décision rendue le 7 novembre 2024, par laquelle la CPTAQ refuse la demande d'utilisation à une fin autre que l'agriculture, soit l'implantation et l'exploitation d'une usine mobile de production d'enrobés bitumineux sur le site d'une carrière existante et en exploitation.

La décision rendue peut toutefois faire l'objet d'un appel à la Cour du Québec sur permission d'un juge à l'intérieur d'un délai de 30 jours.

5A- GROUPE CHENAIL INC. DOSSIER

The mayor mentions that on May 19, 2026, the Administrative Tribunal of Quebec rendered its decision in the case of Groupe Chenail v. the Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec (CPTAQ), respondent, and the Township of Havelock and other parties involved. The tribunal dismissed the originating application filed by Groupe Chenail Inc. and upheld the decision rendered on November 7, 2024, by which the CPTAQ refused the application for a non-agricultural use, namely the establishment and operation of a mobile asphalt plant on the site of an existing and active quarry.

This decision may, however, be appealed to the Court of Quebec, within a delay of 30 days.

2026-06-113

5B- SOUMISSION POUR ARROSAGE ARAIGNÉES, MOUCHES ET COCCINELLES.

ATTENDU QUE deux soumissions pour l'arrosage contre les araignées, les mouches et coccinelles ont été reçues, soit :

Mario Turbide extermination Enr au montant de 480\$ plus taxes

Services extermination plus Inc. au montant de 300\$ plus taxes

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Chelsea Sutton
Appuyé par Vivianne Bleau
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'ACCEPTER la soumission de Services extermination plus Inc. pour l'arrosage contre les araignées, mouches et coccinelles au montant de 300 \$, plus les taxes applicables.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-190-00-522.

ADOPTÉE

5B- QUOTE FOR SPIDER, FLY AND LADYBUG SPRAYING.

WHEREAS two quotes for spraying against spiders, flies, and ladybugs have been received, namely:

Mario Turbide Extermination Inc. for \$480 plus tax
Services Extermination Plus Inc. for \$300 plus tax

THEREFORE, it is moved by Chelsea Sutton
Seconded by Vivianne Bleau
And unanimously resolved by councillors present;

TO ACCEPT the offer from Services extermination plus inc. for spraying against spiders, flies, and ladybugs for the amount of 300 \$, plus applicable taxes.

THAT this expense be charged to budget item 02-190-00-522.

ADOPTED

2026-06-114

5C- AUTORISATION À L'ADMINISTRATION DE CONTACTER UNE FIRME D'ARPENTEURS-GÉOMÈTRES AFIN D'OBTENIR UN CERTIFICAT D'ARPENTAGE POUR LES TERRAINS DE L'HÔTEL DE VILLE ET DU GARAGE MUNICIPAL.

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Havelock souhaite confirmer les limites de ses lots;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michael Allen
Appuyé par Lori Sutton-Carroll
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'AUTORISER la Directrice Générale et Greffière-Trésorière à contacter une firme d'arpenteur-géomètre afin qu'un arpentage des lots appartenant à la Municipalité soit effectué.

ADOPTÉE

5C- AUTHORIZATION FOR THE ADMINISTRATION TO CONTACT A LAND SURVEYING FIRM TO OBTAIN A SURVEY CERTIFICATE FOR THE TOWN HALL AND MUNICIPAL GARAGE LOTS.

WHEREAS the Municipality of the Township of Havelock wishes to confirm the boundaries of its lots;

THEREFORE, it is proposed by Michael Allen
Seconded by Lori Sutton-Carroll
And unanimously resolved by the councillors present;

TO AUTHORIZE the General Director and Clerk-Treasurer to contact a land

surveying firm to survey the lots belonging to the Municipality.

ADOPTED

2026-06-115

5D- MUNICIPALITÉ D'ORMSTOWN – DEMANDE D'APPUI DANS LE CADRE DE L'APPEL DE PROJETS DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX INFRASTRUCTURES RÉCRÉATIVES, SPORTIVES ET DE PLEIN AIR.

ATTENDU QUE la Municipalité d'Ormstown a élaboré un projet structurant visant à vitaliser la municipalité d'Ormstown;

ATTENDU QUE ce projet contribue au développement des infrastructures récréatives, sportives et de plein air, en plus de favoriser la qualité de vie des citoyennes et citoyens;

ATTENDU QUE la Municipalité d'Ormstown a l'intention de déposer une demande d'aide financière dans le cadre de l'appel de projets du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA);

ATTENDU QUE ce projet présente des retombées positives sur le plan social, économique et communautaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Vivianne Bleau

Et appuyé par Gregg Edwards

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le Conseil Municipal du Canton de Havelock appuie officiellement le projet structurant de la Municipalité d'Ormstown déposé dans le cadre de l'appel de projets du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA);

QUE ce Conseil Municipal exprime son soutien à la Municipalité d'Ormstown dans ses démarches auprès du ministère responsable afin d'obtenir l'aide financière requise pour la réalisation du projet;

QUE la présente résolution soit transmise à la Municipalité d'Ormstown.

ADOPTÉE

5D- MUNICIPALITY OF ORMSTOWN – REQUEST FOR SUPPORT UNDER THE CALL FOR PROJECTS FOR THE FINANCIAL ASSISTANCE PROGRAM FOR RECREATIONAL, SPORTS, AND OUTDOOR INFRASTRUCTURE.

WHEREAS the Municipality of Ormstown has developed a structuring project aimed at revitalizing the Municipality of Ormstown;

WHEREAS this project contributes to the development of recreational, sports, and outdoor infrastructure, in addition to improving the quality of life for the residents;

WHEREAS the Municipality of Ormstown intends to apply for financial assistance under the call for projects of the Financial Assistance Program for Recreational, Sports, and Outdoor Infrastructure (PAFIRSPA);

WHEREAS this project will have positive social, economic, and community impacts;

THEREFORE, it is moved by Vivianne Bleau

And seconded by Gregg Edwards

And unanimously resolved by the councillors present;

THAT the Municipal Council of the Township of Havelock officially supports the structuring project submitted by the Municipality of Ormstown as part of the call for projects under the Recreational, Sports and Outdoor Infrastructure Financial Assistance Program (PAFIRSPA);

THAT this Municipal Council expresses its support for the Municipality of Ormstown in its efforts with the responsible ministry to obtain the financial assistance required for the project;

THAT this resolution be sent to the Municipality of Ormstown.

ADOPTED

2026-06-116

5E- SERVICE DE L'ARCHIVISTE DE LA MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT POUR L'ANNÉE 2027.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Havelock souhaite obtenir les services de l'archiviste de la MRC du Haut-Saint-Laurent pour une période de 10 semaines en 2027;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite obtenir ce service afin de poursuivre le travail amorcé depuis quelques années et appliquer le calendrier de conservation des archives;

CONSIDÉRANT QUE les services de l'archiviste sont indispensables pour assurer la bonne gestion des archives de la Municipalité.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lori Sutton-Carroll
Appuyé par Chelsea Sutton
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'AUTORISER la directrice générale à effectuer la demande auprès de la MRC du Haut-St-Laurent pour obtenir les services de l'archiviste pour une durée de 10 semaines en 2027.

QUE copie de cette résolution soit transmise à la MRC du Haut-Saint-Laurent.

ADOPTÉE

5E- ARCHIVES SERVICES OF THE MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT FOR THE YEAR 2027.

WHEREAS the Municipality of the Township of Havelock wishes to obtain the services of the archivist of the MRC du Haut-Saint-Laurent for a period of 10 weeks in 2027;

WHEREAS the Municipality wishes to obtain the service to continue the work begun a few years ago and to implement the archives retention schedule;

WHEREAS the services of the archivist are essential to ensure the proper management of the Municipality's archives.

THEREFORE, it is moved by Lori Sutton-Carroll
Seconded by Chelsea Sutton
And unanimously resolved by the councillors present;

TO AUTHORIZE the General Director to submit a request to the MRC du Haut-Saint-Laurent to obtain the services of the archivist for a period of 10 weeks in 2027.

THAT a copy of this resolution be sent to the MRC du Haut-Saint-Laurent.

ADOPTED

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE / PUBLIC SECURITY

6A- DÉPÔT DU RAPPORT DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DU CANTON DE HEMMINGFORD.

La Directrice Générale et Greffière-Trésorière dépose le rapport du service de sécurité incendie du Canton de Hemmingford.

6A– TABLING OF THE REPORT FROM THE HEMMINGFORD TOWNSHIP FIRE DEPARTMENT.

The General Director and Clerk-Treasurer table the report of the Hemmingford Township fire department service.

2026-06-117

6B- SOS BORNES – AUTORISATION POUR VÉRIFICATION DES BORNES SÈCHES.

ATTENDU QUE la municipalité doit s'assurer du bon fonctionnement des bornes-sèches sur son territoire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Gregg Edwards
Appuyé par Chelsea Sutton
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'AUTORISER la Directrice générale et Greffière-Trésorière à communiquer avec la Firme SOS Bornes afin d'obtenir une évaluation de toutes les bornes sèches sur le territoire.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-220-00-521.

ADOPTÉE

6B– SOS BORNES – AUTHORIZATION TO INSPECT DRY HYDRANTS.

WHEREAS the municipality must ensure the proper functioning of the dry hydrants within its territory;

THEREFORE, it is moved by Gregg Edwards
Seconded by Chelsea Sutton
And unanimously resolved by the councillors present;

TO AUTHORIZE the General Director and Clerk-Treasurer to contact SOS Bornes to obtain an assessment of all dry hydrants within the territory.

THAT this expense be charged to budget item 02-220-00-521.

ADOPTED

7. TRAVAUX PUBLICS

2026-06-118

7A- RIVIÈRE DES ANGLAIS – DEMANDE D'INTERVENTION.

ATTENDU QU'une demande d'intervention dans la Rivière des Anglais a été reçue lors de la séance ordinaire du 7 avril 2026, l'informant d'un problème concernant le libre écoulement des eaux ;

ATTENDU QUE selon la *Loi sur les compétences municipales* (RLRQ, chapitre C-47.1), le cours d'eau précité relève de la compétence de la *Municipalité Régionale de Comté du Haut-Saint-Laurent* (MRC) et que selon

l'article 105, celle-ci doit réaliser les travaux requis pour rétablir l'écoulement normal des eaux d'un cours d'eau lorsqu'elle est informée de la présence

d'une obstruction qui menace la sécurité des personnes ou des biens.

ATTENDU QUE pour ce projet, il n'y aura pas de répartition des coûts à préparer par la MRC pour les intéressés.

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Chelsea Sutton
Appuyé par Vivianne Bleau
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE DEMANDER à la MRC du Haut-Saint-Laurent de prendre en charge la gestion du projet pour l'entretien de la Rivière des Anglais et effectuer toutes les démarches nécessaires au rétablissement du libre écoulement de l'eau.

ADOPTÉE

7A- RIVIÈRE DES ANGLAIS – REQUEST FOR INTERVENTION.

WHEREAS a request for intervention in the Rivière des Anglais was received at the regular meeting of April 7, 2026, informing the Council of a problem concerning the free flow of water;

WHEREAS, according to the Act respecting municipal powers (CQLR, chapter C-47.1), the aforementioned watercourse falls under the jurisdiction of the MRC du Haut-Saint-Laurent and that, according to section 105, the MRC must carry out the work required to restore the normal flow of water in a watercourse when it is informed of the presence of an obstruction that threatens the safety of persons or property.

WHEREAS, for this project, the MRC will not be required to prepare a cost allocation for the interested parties.

THEREFORE, it is moved by Chelsea Sutton
Seconded by Vivianne Bleau
And unanimously resolved by the councillors present;

TO REQUEST the MRC du Haut-Saint-Laurent to assume responsibility for managing the project for the maintenance of the Rivière des Anglais and to take all necessary steps to restore the free flow of water.

ADOPTED

2026-06-119

7B- EXCAVATION CRÊTE INC – CONTRAT HIVERNAL 2026-2027.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a trouvé une solution optimale pour le dépôt à sel pour le déneigement des chemins municipaux;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de services de Crête Excavation inclus entre autres, 2 entrepôts pour sel et abrasifs et un garage;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de services de Crête Excavation inclus également un service de main d'œuvre;

Il est proposé par Michael Allen
Appuyé par Vivianne Bleau
Et résolu l'unanimité des conseillers présents;

D'ACCEPTER l'offre de services de Crête Excavation Inc. au montant de 100 000.00\$, plus les taxes applicables, pour la saison hivernale 2026-2027.

ADOPTÉE

7B- EXCAVATION CRÊTE INC.– 2026-2027 WINTER SEASON CONTRACT.

WHEREAS the municipality has found an optimal solution for the salt depot for snow removal on municipal roads in the Township;

WHEREAS Crête Excavation Inc. services offer includes, among other things, two warehouses for salt and abrasives;

WHEREAS Crête Excavation Inc. services offer includes a labor service;

THEREFORE, it is moved by Michael Allen
Seconded by Vivianne Bleau
And unanimously resolved by the councillors present;

TO ACCEPT the offer of services from Crête Excavation Inc. in the amount of \$100 000.00, plus applicable taxes, for the 2026-2027 winter season.

ADOPTED

2026-06-120

7C- DÉNEIGEMENT STATIONNEMENTS ET BORNES SÈCHES – AUTORISATION D’ALLER EN APPEL D’OFFRES.

ATTENDU QU’un appel d’offres concernant le déneigement des stationnements de l’Hôtel de Ville et du garage municipal, des bornes sèches et de l’enclos à conteneurs au Projet Laplante pour la saison hivernale 2026-2027 doit être lancé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Chelsea Sutton
Appuyé par Gregg Edwards
Et résolu à l’unanimité des conseillers présents;

D’AUTORISER la Directrice générale et Greffière-Trésorière à procéder à un appel d’offres sur invitation pour la saison hivernale 2026-2027.

ADOPTÉE

7C- SNOW REMOVAL OF PARKING LOTS AND DRY HYDRANTS – AUTHORIZATION TO PROCEED WITH A CALL FOR TENDERS.

WHEREAS a call for tenders concerning the snow removal of the parking lots of the Town Hall and the municipal garage, the dry hydrants and the container enclosure at the Projet Laplante for the winter season 2026-2027 must be launched;

THEREFORE, it is moved by Chelsea Sutton
Seconded by Gregg Edwards
And unanimously resolved by the councillors present;

TO AUTHORIZE the General Director and Clerk-Treasurer to issue a call for tenders by invitation for the 2026-2027 winter season.

ADOPTED

8. URBANISME

8A - DÉPÔT DU RAPPORT DU SERVICE D’URBANISME – MAI 2026.

La Directrice Générale et greffière-trésorière dépose le rapport d’activités du service de l’urbanisme pour le mois de mai 2026.

8A - FILING OF THE MONTHLY REPORT URBANISTS – MAY 2026.

The General Director and Clerk-Treasurer, submits the Urban planning department's activity report for the month of May 2026.

2026-06-121

8B- CPTAQ DOSSIER 452116 -- RECOMMANDATION EN REGARD À UNE DEMANDE D'AUTORISATION.

CONSIDÉRANT QU'une demande d'autorisation a été soumise à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour le lot 5 620 533;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à affecter une superficie de 0,5 hectare, sur un lot totalisant environ 40,8 hectares, à une fin autre que l'agriculture, soit l'aménagement d'un hébergement pour travailleurs saisonniers temporaires (TET);

CONSIDÉRANT QUE le lot visé est situé dans une zone où l'affectation principale est l'agriculture (groupe d'appellation A) selon le plan de zonage;

CONSIDÉRANT QUE l'article 4.5.1 du Règlement de zonage numéro 251 reconnaît, comme usage autorisé, l'ensemble des activités rattachées à la culture du sol et à l'élevage des animaux selon la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA);

CONSIDÉRANT QUE l'article 10.5 b) du Règlement de zonage numéro 251 permet spécifiquement la construction d'une habitation pour abriter un employé affecté aux activités agricoles de l'exploitation, sous réserve du respect des conditions de propriété;

CONSIDÉRANT QUE l'article 3.13 du Règlement sur les permis et certificats numéro 324 stipule que l'officier responsable ne peut délivrer de permis de construction que si la CPTAQ a préalablement donné son autorisation pour l'usage faisant l'objet de la demande;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit transmettre une recommandation tenant compte des critères de l'article 62 de la LPTAA, notamment l'impact sur le milieu et la nécessité de l'usage pour l'entreprise agricole;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Vivianne Bleau
Appuyé par Gregg Edwards
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'AVISER la CPTAQ que le projet d'aménagement d'un hébergement pour travailleurs saisonniers temporaires (TET) sur le lot 5 620 533 est conforme à la réglementation d'urbanisme de la Municipale, à la condition d'obtenir l'autorisation préalable de ladite Commission;

DE RECOMMANDER FAVORABLEMENT la demande pour les motifs suivants :

- L'hébergement est essentiel pour assurer la récolte produite sous tunnels, soutenant ainsi la pérennité de l'exploitation agricole;
- Le retrait de seulement 0,5 hectare sur une propriété de 40,8 hectares est jugé minime et ne compromet pas l'activité agricole globale du site;
- L'usage projeté est accessoire et complémentaire à la production fruitière intensive de la ferme.

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution à la CPTAQ dans le délai prescrit de 60 jours.

ADOPTÉE

9. HYGIÈNE DU MILIEU / ENVIRONMENTAL HYGIENE

2026-06-122

9A- DEMANDE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DU LOT 5 621 322.

ATTENDU l'accumulation de véhicules sur le lot 5 621 322 et le risque de contamination que cette accumulation pourrait occasionner;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Gregg Edwards
Appuyé par Michael Allen
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE DEMANDER à la Directrice-générale et Greffière-Trésorière de contacter le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs afin qu'une évaluation environnementale soit effectuée sur le lot 5 621 322 dans le but de s'assurer qu'il n'y a aucun indice de contamination.

ADOPTÉE

9A- APPLICATION FOR ENVIRONMENTAL ASSESSMENT OF LOT 5 621 322.

WHEREAS the accumulation of vehicles on lot 5,621,322 and the risk of contamination that this accumulation could cause;

THEREFORE, it is moved by Gregg Edwards
Seconded by Michael Allen
And unanimously resolved by the councillors present;

TO REQUEST the General Director and Clerk-Treasurer to contact the Ministry of the Environment, the Fight Against Climate Change, Wildlife and Parks so that an environmental assessment can be carried out on lot 5 621 322 to ensure that there is no indication of contamination.

ADOPTED

10. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE / HEALTH AND WELL-BEING

Aucun sujet à traiter / No subjects to discuss.

11. LOISIRS ET CULTURE / RECREATION AND CULTURE

2026-06-123

11A- MME CÉLINE BLANCHARD – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR INSCRIPTION À UNE ACTIVITÉ SPORTIVE, CULTURELLE OU LOISIR.

ATTENDU QUE la Politique familiale de la Municipalité du Canton de Havelock, version 1.3 a été adoptée le 9 janvier 2023 afin d'ajouter le Volet 1 – Aide financière pour l'inscription à un camp de jour estival et le Volet 2 – Remboursement de la différence des montants d'inscription à certaines activités;

ATTENDU QU'une demande de remboursement a été reçue dans le cadre du Volet 1 – Aide financière pour l'inscription à une activité sportive;

ATTENDU QUE tous les documents nécessaires à la demande de remboursement ont été déposés et que le tout a été validé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Vivianne Bleau
Appuyé par Gregg Edwards
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D’AUTORISER la Directrice générale et greffière-trésorière à rembourser un montant de 100.00\$ à Mme Céline Blanchard pour les frais d’inscription à une activité sportive de son enfant.

ADOPTÉE

11A- MS. CÉLINE BLANCHARD - APPLICATION FOR FINANCIAL ASSISTANCE FOR REGISTRATION IN A SPORTS, CULTURAL, OR RECREATIONAL ACTIVITY.

WHEREAS the Family Policy of the Township of Havelock, version 1.3, was adopted on January 9, 2023, to add Component 1 – Financial Assistance for Registration in a Summer Day Camp and Component 2 – Reimbursement of the Difference in Registration Fees for Certain Activities;

WHEREAS a reimbursement request has been received under Component 1 – Financial Assistance for Registration in a Sports Activity;

WHEREAS all the necessary documents for the reimbursement request have been submitted and validated;

THEREFORE, it is moved by Vivianne Bleau
Seconded by Gregg Edwards
And unanimously resolved by the councillors present;

TO AUTHORIZE the General Director and Clerk-Treasurer to reimburse Ms. Céline Blanchard \$100.00 for her child's sports activity registration fees.

ADOPTED

2026-06-124

11B- MME FANNY GRENIER-ROBILLARD – DEMANDE D’AIDE FINANCIÈRE POUR INSCRIPTION À UNE ACTIVITÉ SPORTIVE, CULTURELLE OU LOISIR ET INSCRIPTION À UN CAMP DE JOUR.

ATTENDU QUE la Politique familiale de la Municipalité du Canton de Havelock, version 1.3 a été adoptée le 9 janvier 2023 afin d’ajouter le Volet 1 – Aide financière pour l’inscription à un camp de jour estival et le Volet 2 – Remboursement de la différence des montants d’inscription à certaines activités;

ATTENDU QU’une demande de remboursement a été reçue dans le cadre du Volet 1 – Aide financière pour l’inscription à un camp de jour et du Volet 2 – Remboursement de la différence des montants d’inscription à certaines activités;

ATTENDU QUE tous les documents nécessaires à la demande de remboursement ont été déposés et que le tout a été validé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Vivianne Bleau
Appuyé par Chelsea Sutton
Et résolu à l’unanimité des conseillers présents ;

D’AUTORISER la Directrice générale et greffière-trésorière à rembourser à Mme Fanny Grenier-Robillard un montant de 75\$ pour les frais d’inscription au camp de jour d’un de ses enfants et un montant de 100\$ pour les frais d’inscription à une activité pour le deuxième enfant.

ADOPTÉE

11B- MS. FANNY GRENIER-ROBILLARD – APPLICATION FOR FINANCIAL ASSISTANCE FOR REGISTRATION IN A SPORTS, CULTURAL, OR RECREATIONAL ACTIVITY AND REGISTRATION IN A DAY CAMP.

WHEREAS the Family Policy of the Township of Havelock, version 1.3, was adopted on January 9, 2023, to add Component 1 – Financial Assistance for Registration in a Summer Day Camp and Component 2 – Reimbursement of the Difference in Registration Fees for Certain Activities;

WHEREAS a reimbursement request has been received under Component 1 – Financial Assistance for Registration in a Day Camp and Component 2 – Reimbursement of the Difference in Registration Fees for Certain Activities;

WHEREAS all the necessary documents for the reimbursement request have been submitted and validated;

THEREFORE, it is moved by Vivianne Bleau
Seconded by Chelsea Sutton
And unanimously resolved by the councillors present;

TO AUTHORIZE the General Director and Clerk-Treasurer to reimburse Ms. Fanny Grenier-Robillard the amount of \$75 for camp registration fees for one of her children and the amount of \$100 for activity registration fees for the second child.

ADOPTED

2026-06-125

11C- JOURNÉE D’ÉCHANGE DE PLANTES – 6 JUIN 2026.

ATTENDU QUE le 6 juin prochain aura lieu la journée d’échange de plantes annuelles au garage municipal et à l’hôtel de ville;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Vivianne Bleau
Appuyé par Gregg Edwards
Et résolu à l’unanimité des conseillers présents;

D’AUTORISER un montant de 1 500\$ pour l’achat de prix, breuvages et collations à offrir lors de la journée du 6 juin 2026.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-701-90-690.

ADOPTÉE

11C- PLANT EXCHANGE DAY – JUNE 6, 2026

WHEREAS the annual plant exchange will take place on June 6 at the municipal garage and town hall;

THEREFORE, it is moved by Vivianne Bleau
Seconded by Gregg Edwards
And unanimously resolved by the councillors present;

TO AUTHORIZE an amount of \$1,500 for the purchase of prizes, beverages, and snacks to be offered on June 6, 2026.

THAT this expense be charge to budget item 02-701-90-690

ADOPTED

12. CORRESPONDANCE

2026-06-126

12A- COMITÉ CENTRE RÉCRÉATIF DE HEMMINGFORD – DEMANDE DE FINANCEMENT.

ATTENDU QU'une demande d'aide financière a été reçue par le Comité Récréatif de Hemmingford;

ATENDU QUE plusieurs enfants du Canton de Havelock participent à diverses

activités offertes par le Comité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Vivianne Bleau
Appuyé par Gregg Edwards
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'ACCORDER une d'aide financière au montant de 100\$ au Comité Récréatif de Hemmingford.

ADOPTÉE

12A- HEMMINGFORD RECREATION CENTRE COMMITTEE – FINANCIAL ASSISTANCE REQUEST.

WHEREAS a request for financial assistance was received by the Hemmingford Recreation Centre Committee;

WHEREAS several children from the Township of Havelock participate in various activities offered by the Committee;

THEREFORE, it is moved by Vivianne Bleau
Seconded by Gregg Edwards
And unanimously resolved by the councillors present;

TO GRANT financial assistance in the amount of \$100 to the Hemmingford Recreation Centre Committee.

ADOPTED

13. AFFAIRES DIVERSES / MISCELLANEOUS BUSINESS

Aucun sujet à traiter / No subjects to discuss.

PÉRIODE DE QUESTIONS / QUESTION PERIOD

Les citoyens présents sont invités à poser leur question. / Citizens present are invited to ask their questions.

2026-06-127

14. FERMETURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Vivianne Bleau
Et résolu à l'unanimité des conseillers;

Que la séance soit levée.

ADOPTÉE

14. CLOSURE OF THE MEETING

It is moved by Vivianne Bleau
And unanimously resolved by the councillors;

That the meeting be adjourned.

ADOPTED

Hélène Lavallée
Mairesse / Mayor

Francine Crête
Directrice générale et greffière
trésorière
General Director and Clerk-Treasurer

Je, Hélène Lavallée, mairesse de la Municipalité du Canton de Havelock, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

****En cas de contradiction entre la version française et la version anglaise du présent document, la version française prévaut. In the event of contradiction between the French and English version of this document, the French version prevails ****